



## Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2016

*La présidente remercie pour leur présence, J. P. FICHERE, président du Grand Dole, F. David, président de l'Office de Tourisme, conseiller départemental et vice-président du Grand Dole en charge du développement touristique, représentant C. PERNOT, président du Conseil Départemental, I. DELAINE conseillère municipale (référente vélo) représentant M. le Député-Maire de Dole, A. MAIRE-AMIOT, conseillère municipale, M. MULLER, représentant D. Kleisler, directeur de de la Police Municipale, et les adhérents présents.*

*Excusés : G. BARBIER, sénateur, J.-M. SERMIER, Député-Maire de Dole, J.-B. GAGNOUX, conseiller départemental et adjoint au cœur de ville, F. MACARD, vice-président du Grand Dole en charge des finances, du budget et des déplacements doux, S. TRIBOULET, directeur de l'Office de Tourisme, N. FERNANDEZ, coordinatrice de l'Association Gourmande du Chat Perché.*

Le quorum (28 votants) étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu.

### **1. Rapport moral et rapport d'activité 2015, orientations 2016 (Présidente) : cf PJ**

### **2. Rapport financier 2015, budget prévisionnel 2016 (Trésorier) : cf PJ**

Les 3 rapports et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Interventions des élus**

○ M. Fichère salue le travail et la persévérance de Dolàvélo. Il rappelle les travaux récents du Grand Dole en ce qui concerne l'aménagement de la Gare. Il informe d'une renégociation du contrat avec CarPostal qui inclut un système de location de vélos à moyenne et longue durée. Il redit également l'intérêt pour le développement du vélo dans l'agglomération et rappelle qu'il existe un budget « déplacements doux ». Il a entendu que Dolàvélo souhaite une consultation plus en amont en ce qui concerne les aménagements vélo du Grand Dole.

○ Mme Delaine est contente du travail de collaboration avec Dolàvélo et souhaite continuer dans cette voie en essayant de répondre à nos préoccupations. Elle a également entendu notre demande de consultation en amont pour les projets de travaux urbains. Elle souligne l'intérêt porté par la mairie au déplacement multimodal (train/vélo par ex) et informe de la construction de l'abri/consigne à vélo en gare de Dole d'ici l'été 2016.

○ M. David remarque que le développement de l'usage du vélo a de plus en plus d'importance dans notre société, et note une sensibilité de plus en plus prégnante des municipalités à ce sujet. Dans ce sens, le Département donne l'influx à travers le développement des voies vertes et pistes cyclables nécessaires à l'image d'un département dont l'image « nature » est mise en avant, même si les réalisations ne vont pas aussi vite qu'il le souhaiterait. Notre présidente note le plaisir de travailler avec le service en charge des déplacements doux au Conseil Départemental.

Pas de questions ou remarques dans l'assistance.

### **4. Orientations pour 2016**

Votes à main levée.

○ Tenue d'un 3<sup>ème</sup> stand en plus du pic'-cycl' et de la fête des associations, car les stands nous permettent d'être au contact du public et de recueillir des adhésions ; Annie propose d'en tenir 1 lors d'un barbecue paysan cet été → oui à la majorité.

○ Lieu du pic'-cycl' : le site du Prélot présente trop de contraintes quant à l'organisation. Deux nouveaux lieux sont soumis au vote :

Les Bains : très agréable, mais problème de l'installation électrique nécessaire à l'orchestre, et du stockage et du transport du matériel, et manque de visibilité.

Le Cours St Mauris : lieu bien visible et plus pratique du fait des installations déjà présentes, mais moins agréable.

Il est aussi proposé derrière la salle des Arquebusiers, mais peu visible, et problème du stockage et du transport du matériel

→ vote majoritaire pour le Cours St Mauris.

○ Gravage antivol le jour du Pic'-Cycl'

Le gravage d'un numéro unique sur le cadre du vélo permet son inscription sur une liste nationale. Lorsqu'un vélo est trouvé le numéro peut permettre de retrouver le propriétaire. M. Muller indique qu'une quarantaine de vélos sont retrouvés par an sur Dole.

Coûts : location d'une machine à graver (130 ou 160 € pour 1 week-end selon la période), + kits de marquage comprenant 1 No, 1 autocollant pour le cadre du vélo, la procédure d'enregistrement du vélo, et des conseils pour bien l'attacher (2 € / kit).

Prix coûtant pour les adhérents (5 € maximum)

Participation financière des non-adhérents : 10 € ou 7 €.

→ vote majoritaire pour 10 €.

○ Utilisation d'un éventuel surplus financier

2 propositions : soit diminuer le prix du gravage antivol pour les adhérents, soit faire imprimer des post-its contre le stationnement sauvage (ci-contre, environ 300 €)

→ vote majoritaire pour les post-its.

→ Vote des orientations 2016 : adoptées à l'unanimité.

## 5. Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration (CA).



Yves PANIER ne se représente pas et Thomas GAILLARD est démissionnaire.

La présidente tient à les remercier pour leur collaboration (Yves a été notre premier trésorier, Thomas a créé et animé la page Facebook de Dolàvélo).

Lionel GATINAULT se présente. En son absence, Annie indique qu'il est intéressé au titre du lien avec la FNAUT, dont il est adhérent. Il est également attaché à la création de l'atelier vélo.

Vote à bulletin secret : 33 votants, 1 contre et 32 pour.

Le CA comprend désormais 7 membres : Annie BUCHWALTER, Vincent CARDINAUX, Thierry DELACROIX, Lionel GATINAULT, Marie-Hélène LE MEUR, François LESTRADET, Guillaume MATTONE.

La soirée se termine par le verre de l'amitié offert par la municipalité.